



La formation professionnelle

TOUT AU LONG DE LA VIE

Mémorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie :

Consultation nationale

L'ampleur des changements économiques et sociaux en Europe, l'évolution rapide vers une société basée sur la connaissance et les tendances au vieillissement démographique, exigent une approche fondamentalement nouvelle de l'éducation et de la formation.

Face à ce contexte, la Commission européenne, à la demande des Chefs d'État et de Gouvernement réunis à Lisbonne en mars 2000, et à la suite de différents travaux menés avec les États membres, a rédigé un Mémorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. <http://www.travail.gouv.fr/actualites/pdf/memo.PDF>

Ce Mémorandum visait à lancer un débat dans chaque État membre, comme au niveau européen, sur ce que pourraient être les orientations d'une stratégie glo-

biale et cohérente pour la mise en œuvre de l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Les résultats de la consultation sont disponibles :

- Rapport final de la consultation française : <http://www.travail.gouv.fr/actualites/dossiers/memorandum.htm>
- Consultez l'article consacré à la Consultation nationale : <http://www.travail.gouv.fr/actualites/dossiers/consultation.htm>.

Avancées dans notre projet EQUAL : ORLAC

Une première phase d'animation de l'équipe de Ramasseurs de lait a démarré, elle porte sur les critères de la performance. Il s'agira de positionner les personnels par rapport aux critères établis. Dans une deuxième phase, 8 Ramasseurs de lait référents feront du tutorat sur l'ensemble de la population Ramasseur de lait.

CEDILAC—CANDIA

Des actions de tutorat ont été mises en œuvre sur *régulation et mécanique*.
Sur le site de Vienne, une formation à l'amélioration de la perfor-

mance est lancée, elle a quatre dimensions :

- une formation à l'inspection sur les lignes (construction de fiches techniques à cet effet).
- une formation à la conduite PKL. Il s'agit de faire former les nouveaux pilotes par les anciens.
- une formation au diagnostic de panne.
- une formation sur connaissance du lait.

Dans cette formation il y aura du transfert croisé de compétences dans la mesure où le support technique sera des bornes interactives. Les jeunes auront un apport sur l'utilisation des nouvelles technologies. Par ailleurs les tuteurs seront des anciens.

LA DAUPHINOISE

Concernant **Agri Sud Est**, un gros travail a été fait sur la population des responsables de magasin. Un travail de formalisation des compétences à transmettre a été élaboré grâce à la conduite d'un groupe métier. Cette formalisation s'est accompagnée d'une réflexion sur l'évolution du métier pour mettre en évidence les compétences anciennes à garder et les nouvelles à mettre en œuvre. La formation va pouvoir démarrer rapidement. Ce travail s'est réalisé dans une perspective de recrutement.

Février 2004

Dans ce numéro :

Mémorandum sur la formation et la formation tout au long de la vie 1

Avancées dans notre projet EQUAL 1

RESUME : Consultation Nationale 1/2

Le site WEB : Part'@ge 2

RESUME : Consultation Nationale

Le gouvernement français a accueilli avec intérêt le processus de consultation initié par la Commission à propos du mémorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV). Conformément aux vœux de la Commission, il a organisé un vaste débat auprès d'un nombre important d'acteurs diversifiés concernés par ces sujets.

La construction d'un continuum d'éducation et de formation tout au long de la vie est, de l'avis commun, une perspective largement partagée. Les changements qu'elle appelle sont cependant d'une grande importance. Comment effacer progressivement les frontières entre formation initiale et formation continue ? Comment passer d'une logique d'empilement de niveaux, de juxtaposition de filières, à une logique de parcours continus favorisant des trajectoires personnelles et professionnelles ascendantes et dotés d'une

visibilité pour les personnes ?

Même si le chemin à parcourir peut paraître considérable, ce n'est pas en soi un facteur dissuasif. L'énoncé de cette ambition commune s'accompagne cependant d'inquiétudes et de doutes tenant en général à plusieurs registres. La tonalité du document proposé, en mettant un accent trop exclusif sur les responsabilités des individus au détriment du rôle et des fonctions habituellement attribuées aux institutions, pouvoirs publics et entreprises, laisse place à une critique d'un trop fort « libéralisme ». Cette conception avive les inquiétudes sur les risques que cela ferait courir à l'objectif de cohésion sociale (égalité des chances, égalité d'accès à la formation, lutte contre les inégalités) qui se trouve au cœur du modèle social européen, rappelé dans le stratégie de Lisbonne et l'Agenda social européen . . . / . . .

RESUME : Consultation Nationale (2)

Par son ampleur et sa diversité, en lien avec d'autres débats nationaux, cette consultation manifeste quelques opinions plus particulièrement saillantes que le gouvernement partage, notamment en ce qui concerne les grands principes d'une politique de promotion de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Les premiers chapitres de ce rapport présentent successivement les modes d'organisation de ces consultations, les différentes opinions et approches que cette consultation nationale, concertée et coordonnée entre quatre Ministères a recueillies. Le dernier chapitre expose la position du gouvernement français par rapport au Mémorandum. Les annexes permettent de façon synthétique de rendre compte des diverses opinions recueillies ainsi que de l'intérêt qu'ont manifesté le grand nombre de personnes qui s'y sont associées.

1- Des principes partagés

Les grands principes destinés à structurer l'action à conduire en faveur de l'éducation et la formation tout au long de la vie font l'objet d'un consensus.

1-1. Plusieurs façons de se former

L'énoncé même de l'existence d'une pluralité de voies d'éducation et de formation tout au long de la vie - formelle, non formelle et informelle - la manière de les reconnaître et de leur conférer une même valeur sociale, est jugé comme une avancée majeure. Leur imbrication dans la longue durée paraît être une réponse adaptée à la réorganisation des âges de la vie. Les termes cependant qui désignent ces différentes façons de se former gagneraient à être précisés.

Le repérage et la validation de chacune de ces voies doivent devenir opérationnelles et permettre des passerelles pour l'accès à l'emploi et à des qualifications et des diplômes.

1-2. Un égal accès pour tous

Le thème de la lutte contre les inégalités, souvent évoqué, correspond à un principe d'égalité d'accès à l'EFTLV. Tous peuvent et doivent y contribuer (État, collectivités territoriales, partenaires sociaux, entreprises, associations) dans le respect de leurs attributions respectives.

Pour y parvenir des partenariats organisés à l'échelle de chaque territoire sont indispensables.

1-3. Des partenariats renforcés

Partager des diagnostics, formuler des objectifs communs, rassembler des moyens, mesurer les effets produits, sont désormais des manières plus répandues d'agir au plan local. Elles correspondent aux vœux émis par de nombreux acteurs concernés, même si cela implique des changements dans les attitudes en pratiquant une plus grande transparence et offrant une information complète et sincère à chacun des partenaires concernés.

1-4 Encourager la motivation à se former et mieux orienter

La conscience des nécessités de se former tout au long de la vie n'est pas encore, loin s'en faut partagée par tous. Ceux qui ont acquis les meilleurs diplômes en formation initiale manifestent les plus forts désirs de se former. Les écarts en termes de carrière professionnelle risquent de se creuser. Ce phénomène est d'autant plus fort que les entreprises, en France, n'accompagnent pas toujours les formations réussies de progression de carrière, éloignant par là même les espoirs des moins qualifiés. Pour encourager l'accès de tous à l'EFTLV, il serait utile que les progrès réalisés grâce à la formation, formelle ou non, puissent trouver une expression en terme de progression de carrière et de promotion sociale.

La mise en oeuvre de la validation des acquis de l'expérience devrait avoir un effet bénéfique sur le développement de la motivation à se former.

L'orientation peut y contribuer aussi bien en formation initiale que continue. Il faut développer des centres de ressources, des fonctions d'accueil, d'accompagnement, de bilan et d'orientation. Une information pertinente doit être facilement accessible à tous les individus quels que soient leur âge, leur parcours, leur lieu d'habitation et le moment où la question se pose. Conseil et aide à la construction de projet professionnel devraient être ouverts à tous ceux qui le désirent. L'orientation doit déboucher sur des parcours dans l'intérêt des personnes et non des organismes de formation.

2. Quelques orientations marquées d'une certaine ambiguïté

2-1. Des finalités insuffisamment articulées autour de l'objectif de performance globale

Tous s'accordent à voir dans la connaissance, la culture scientifique et artistique, l'un des piliers essentiel à la vie en société. L'objectif de hausse du niveau de formation de la population ne se réduit pas à celui de hausse de l'efficacité du système productif. Fortement soulevé par les enseignants, les mouvements d'éducation populaire ainsi que la plupart des syndicats de salariés, cet argument supposerait qu'on accorde plus clairement un double objectif à l'EFTLV: un objectif scientifique et culturel et un objectif de développement économique et social global. La complémentarité de ces deux objectifs peut s'exprimer dans la poursuite d'un but de performance globale et de cohésion sociale.

La première conséquence de cette conception est que la collectivité nationale ne saurait s'en remettre à d'exclusifs arbitrages individuels sur l'ampleur et la nature des choix à réaliser dans ce domaine. Il ne s'agit pas de ne satisfaire que les ambitions de chacun, mais aussi de choix collectifs comme en atteste le très fort développement qu'ont connu les systèmes de formation initiale sous responsabilité publique dans presque tous les pays d'Europe.

La seconde conséquence est que l'ensemble de la vie sociale est concerné et pas seulement l'employabilité et l'adaptabilité des individus même si cela a une grande importance. La vie privée, la participation à la vie publique sont aussi dépendantes des cultures acquises ou transmises.

La troisième conséquence tient à l'importance des responsabilités des entreprises et des acteurs sociaux dans l'atteinte de cet objectif.

2-2. Le mode de construction d'un droit individuel

La confluence des choix collectifs et des choix individuels n'est pas un résultat spontané ou un simple arbitrage produit par le marché. Des institutions intermédiaires chargées de garantir la réalité de ce droit, son accès et son usage, sont la meilleure façon de s'assurer que ces objectifs sont, dans les faits, partagés par tous, comme l'affirme le Mémorandum.

Le site WEB : Part'@ge

Nous profitons du **SEMINAIRE TRANSNATIONAL des 1 et 2 Avril 2004** à l'UPMF—Grenoble pour lancer le site WEB de notre projet EQUAL.

Vous pourrez retrouver ce site sur :

<http://www.upmf-grenoble.fr/partage>